

COLLECTIF FÉDÉRAL CONTRE LES RACISMES : UN POINT D'ÉTAPE

Créé suite à un débat en commission exécutive de septembre 2023 autour de la nécessité d'un travail spécifique contre les différentes formes de racisme dans nos champs de syndicalisation, mis en place en janvier 2024, le collectif fédéral contre les racismes regroupe des camarades mis à disposition par différentes organisations fédérées (CGT Educ'action, CGT FERC sup, CGT éduc pop, CGT enseignement privé...). Il inclut les questions de solidarité avec les usager-es et les travailleuses et travailleurs migrant-es.

Il s'est rapidement fixé une feuille de route visant à la production d'outils pour les organisations fédérées.

Le premier travail a consisté à proposer des communiqués ou des articles dans *Le Lien* sur différents sujets d'actualité :

- > La question des discriminations racistes dans l'accès aux formations (lien de mars 2024)

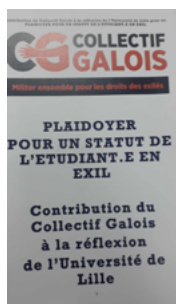
- > Un 4 pages sur la loi asile-immigration
- > Un communiqué pour appeler à la mobilisation à l'occasion de la journée mondiale des migrant-es en décembre 2024

- > Un communiqué d'appel à l'occasion du 22 mars 2025

Parallèlement, un travail de fond est engagé pour finaliser un guide syndical public-privé pour outiller les militant-es afin de lutter contre les différentes manifestations du racisme au travail. Ce guide devrait sortir au deuxième semestre 2025.

Dans le même temps, le collectif travaille sur la construction d'une formation fédérale sur les questions de racisme (identifier les principales formes de racisme, leur histoire, leurs points communs, leurs spécificités) et les outils et stratégies de lutte antiraciste au travail.

D'autres projets sont en cours, qui nécessitent un travail dans la durée : campagne d'affiches et visuels, enquête syndicale sur les manifestations du racisme vécues ou observées par les salarié-es et agent-es de nos champs fédéraux, 4/8 pages sur les violences et discriminations racistes vécues par les usagers et usagères...



FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT-ES ÉTRANGER-ES, C'EST PARTI !

Suite à la production de la deuxième version du guide "accompagner les étudiant-es étranger-es avec ou sans papiers", une formation a été construite par le collectif intersyndical FSU, SUD Éducation et CGT, accompagné par la LDH et le Gisti. Elle a été expérimentée une première fois ce mardi 10 Juin à l'université de Lille. Une dizaine de syndiqué-es de la CGT, de SUD et de la FSU se sont retrouvés avec les formateur-ices et des membres du collectif Galois (collectif lillois de défense des étudiant-es exilé-es).

Le matin a été consacré à la découverte du guide et de son utilisation en expérimentant des études de cas. L'après-midi a été l'occasion de découvrir les actions du collectif Galois et d'autres collectifs à travers la France (Lille, Grenoble, Rouen, Paris), d'explicitier l'importance des formations au Français DU Passerelle déployées quasiment sur toute la France, et enfin de discuter du rôle que peuvent jouer les syndicats pour accompagner à l'amélioration de l'accueil pour les publics en exil ainsi que pour mobiliser politiquement sur la question du respect des droits des étudiant-es étranger-es.

Une belle journée qui, nous l'espérons, permettra de renforcer les actions locales, que ce soit dans les conseils de l'université ou en direction des personnels et des étudiant-es.

« La lutte contre tous les racismes est un enjeu d'égalité sociale et d'émancipation. Elle doit être prise en charge dans les syndicats pour ne pas éloigner les salarié-es victimes de racisme de l'action syndicale. Car en plus des effets concrets sur les vies et les destins des individu-es qui le subissent, le racisme affaiblit les résistances collectives au travail, en fragmentant la solidarité de classe. Il met en compétition les travailleuses et travailleurs et invisibilise les structures d'oppression et d'exploitation au travail. Il justifie des hiérarchies sociales au travail fondées sur l'origine réelle ou supposée, qui se traduisent par un plafond de verre et une tendance à la division racialisée du travail. En installant ces hiérarchies qui peuvent être implicites ou informelles, il prive les travailleuses et travailleurs qui en sont victimes de leur pouvoir d'agir. »

- Extrait du communiqué FERC CGT d'appel aux mobilisations du 22 mars -